

gulièrement bornés. Chaque famille se suffit à elle-même : la culture lui fournit son pain ; le poil de ses chameaux , ses tentes ; la toison de ses brebis , son habillement ; le lait de ses vaches , sa nourriture. Celles qui ont quelques objets à acheter , quelques objets à vendre , le peuvent aisément tous les jours de la semaine , excepté le vendredi , dans un grand marché établi dans chaque canton. Les bouffons , les charlatans s'y rendent en foule , et l'espoir d'être amusés par les uns , et guéris par les autres , attire bien plus puissamment à ces espèces de foires que la fantaisie ou la nécessité de faire des échanges.

Les marchands que l'amour du gain appelle à ces points de réunion doivent avoir l'attention de ne pas se mettre en route avant le lever du soleil , ni continuer leur marche après son coucher. On pourrait les dépouiller impunément durant la nuit ; mais pour les vols commis de jour , chaque horde en est responsable pour le territoire qui lui est assigné , et , de plus , condamnée à une amende plus ou moins considérable au profit du fisc.

Dans une région où l'on ne connaît aucun genre de noblesse , où il n'y a point de corps de magistrature , où l'on ignore jusqu'au nom des sciences les plus nécessaires , où nul des beaux-arts n'est cultivé , où les fortunes sont toutes précaires , où celui qui occupait la veille les postes les plus élevés se trouve réduit le lende-

main aux fonctions les plus abjectes , où les talents et les vertus ne peuvent espérer ni considération ni récompense ; dans une telle région il ne saurait y avoir une différence bien marquée entre ceux qui sont comme emprisonnés dans des murs et ceux qui respirent un air plus libre. Des maisons plus commodes que des tentes , un peu plus de recherche dans les mets , dans les vêtements , dans les meubles , avec la crainte habituelle de se voir à chaque instant dépouillé de ces faibles jouissances , voilà ce qui distingue essentiellement les Maures arabes des villes des Maures arabes de la campagne.

Une troisième classe de population , c'est celle des renégats : ils gardent les portes des palais du prince et de ses forteresses. Chaque commandant de province dispose à son gré d'un certain nombre. S'il en faut croire Saint-Olon , on les place au front de l'armée pour qu'ils reçoivent les premiers coups. Très-peu d'entre eux furent autrefois chrétiens ; presque tous sont de race juive. L'espoir d'un peu plus de liberté et de quelques autres avantages leur fit quitter le culte de leurs pères pour celui de Mahomet. Les naturels du pays ont pour eux du mépris ou de l'aversion , et il n'arrive jamais à aucun d'eux de mêler son sang à ce sang qu'ils regardent comme infâme. Ces apostats sont donc réduits à s'allier entre eux , et cette nécessité a si bien perpétué

leurs traits qu'il n'est pas possible de se méprendre sur leur origine.

Les juifs sont encore plus avilis que leurs anciens frères. La destruction de Jérusalem en poussa quelques-uns dans la Mauritanie. Des persécutions répétées y en firent passer dans la suite un plus grand nombre ; mais ils s'y multiplièrent tellement , à leur expulsion de l'Espagne et du Portugal , qu'on en comptait environ deux cent mille après ces époques mémorables. A peine en trouverait-on aujourd'hui la dixième partie. Le reste a péri de misère , a changé de religion , ou s'est dérobé par la fuite à la tyrannie.

Comme les habitudes et les espérances des juifs , et plus encore les persécutions dont ils ont été si souvent victimes , les ont détournés partout et toujours de l'acquisition des propriétés foncières , ce qu'ils avaient d'intelligence et d'activité ils le tournèrent vers les professions qui pouvaient les faire subsister sans le travail des terres. La plupart des arts de nécessité , et plus généralement encore ceux qui exigeaient une adresse plus marquée , se concentrèrent dans leurs mains et y sont restés. Également répandus dans les villes , dans les campagnes et dans les rades , ils sont devenus les arbitres du peu d'échanges que les naturels du pays font entre eux et avec l'étranger. Les plus intelligens conduisent les douanes , les monnaies , les négociations poli-

tiques , les opérations mercantiles du gouvernement. Plusieurs sont espions du souverain ou de ses agens , et vivent de leurs délations. La dégradation de tous est telle qu'ils souffrent , qu'ils désirent même que leurs femmes plus belles , plus blanches , plus piquantes que les autres femmes deviennent publiquement les concubines des gens riches et des gens en place. Les fortunes élevées de loin à loin par ces basses et iniques voies , ont eu rarement quelque durée. Sous différens prétextes , ou même sans prétexte , le fisc en a fait sa proie. On compterait à peine , dans tout l'empire , dix à douze familles juives jouissant d'un peu d'opulence.

Les Maures tiraient très-anciennement des côtes occidentales de l'Afrique des esclaves qu'ils destinaient à la culture des terres , à la garde des troupeaux , au service domestique. Après quelques années de travail et de fidélité , ces noirs étaient rendus à la liberté et mariés avec des négresses. Ces unions , sagement combinées , furent la plupart heureuses , et produisirent , avec le temps , une assez grande population. Comme elle n'avait aucun genre de richesse , elle n'eut à essuyer aucune espèce de vexation. L'oubli où la laissaient les oppresseurs lui permit de conserver la gaieté ordinaire au pays de son origine. Le chant et la danse se mêlèrent toujours à ses fatigues. On ne s'épousait jamais qu'après la moisson. C'était au son des instru-

mens qu'était conduite au moulin la provision de blé nécessaire pour l'année ; c'était au son des instrumens que la farine était reportée ; c'était au son des instrumens qu'étaient solennellement promenés tous les meubles du nouveau ménage. On aimait généralement ces bonnes gens. Il plut au gouvernement d'avoir une armée de leur couleur, et cette armée ne tarda pas à devenir tyrannique. L'horreur qu'elle inspira se porta sur tous les individus de sa nation. Le nombre de ces féroces soldats a beaucoup diminué : ils n'inspirent plus la même terreur, et ceux des noirs qui n'ont pas été associés à ses forfaits peuvent espérer de recouvrer une bienveillance qu'ils n'ont jamais mérité de perdre.

Les chrétiens purent autrefois entrer dans le calcul de la population de l'empire ; ils y étaient très-multipliés. C'étaient des prisonniers que les Maures avaient faits en Espagne, et qui vivaient et mouraient à Maroc dans la servitude. Le nombre de ces esclaves diminua beaucoup à l'époque où les deux nations cessèrent de se faire la guerre ; mais alors la piraterie remplaça, autant qu'il se pouvait, les anciennes hostilités. Ni avec de l'or, ni par échange, on ne pouvait briser les fers des malheureux captifs. La superstition et la haine avaient proscrit d'avance ces actes d'humanité. L'avarice laissa dormir quelquefois cette maxime regardée comme fondamentale, et la sage politique de Mohammed l'a

fait tomber entièrement. Cependant le petit nombre d'Européens qui, dans cette région, peuvent encore rester sous la chaîne, sont plus cruellement traités que dans le reste de la Barbarie. L'aversion qu'on y a pour eux paraît insurmontable : elle se manifeste avec une joie bruyante toutes les fois qu'un de leurs marchands éprouve une vexation, toutes les fois qu'un de leurs consuls essuie quelque insulte.

Nous avons souvent demandé aux agens chargés à Maroc des intérêts de leur patrie, à combien pouvait s'élever la population entière de l'empire. Les uns l'ont réduite à cinq millions d'âmes, et les autres l'ont portée jusqu'à dix millions. Tous ont avoué qu'il ne leur avait pas été possible d'obtenir le renseignement même le plus imparfait sur cette matière intéressante. La diversité de leurs opinions nous a paru principalement venir de ce que les premiers ne croyaient pas les montagnes plus habitées que la plaine, et que les seconds y supposaient un nombre d'hommes infiniment plus considérable.

Quoi qu'il en soit de ces calculs, toutes les nations éparses dans la Mauritanie furent longtemps courbées sous le joug de plusieurs tyrans. Depuis près de deux siècles, elles obéissent à un seul despote. Dans aucune région, dans aucun temps, on ne vit de souverain aussi absolu. Son autorité n'est limitée ni par les lois, ni par les opinions, ni par les mœurs, ni par la reli-

gion si puissante dans la plupart des états musulmans. Ce n'est pas uniquement des trésors, de la liberté, du sang de ses sujets qu'il dispose arbitrairement; leur conscience même est à ses ordres. A lui, à lui seul, comme descendant de Mahomet, appartient l'interprétation du Coran et la décision de ce qui est conforme ou contraire à la justice. L'idée de sa toute-puissance est passée à un tel excès que les sermens les plus solennels ne lui paraissent pas devoir le lier. Il disait à un Européen qui lui rappelait un engagement: « Me prends-tu pour un infidèle? Puis-je être l'esclave de ma parole, et ne suis-je pas le maître d'en changer quand il me plaît? » Les caprices de ce brigand couronné ne trouvèrent qu'une barrière qu'il eût été trop dangereux de forcer. Jamais il n'osa se permettre d'enlever la femme d'aucun de ses esclaves. Cet outrage fait au lit nuptial aurait pu soulever les peuples.

Ce n'est pas, comme sur la plus grande partie du globe, dans le secret ou l'obscurité d'un divan que sont arrêtées les résolutions funestes à l'intérêt général ou à celui des particuliers. Tout, à Maroc, se passe au grand jour. De temps immémorial, le chef de l'état donne, en plein champ, quatre jours de la semaine, une audience solennelle. Suivi de ses soldats, de ses officiers, de ses secrétaires; entouré d'un peuple plus ou moins nombreux, à cheval ou dans un

char, il entend le compte qu'on lui rend de ses possessions; il dicte les ordres qu'il lui plaît de faire passer dans toutes les parties de son empire; il destitue ceux de ses agens dont les services ne lui sont plus agréables; il nomme aux places que ses fantaisies ont rendues vacantes; il reçoit les ministres étrangers; il juge les procès civils ou criminels portés à son tribunal, et fait toujours exécuter, en sa présence, les arrêts les plus cruels, quand il n'est pas dans son caractère de les exécuter lui-même.

Ce que le prince fait dans sa cour se répète régulièrement dans les provinces. Ses lieutenans y décident de tout ce qui a rapport à l'administration, et ses cadis de ce qui regarde la justice. L'appel des sentences des uns et des autres au souverain est autorisé par la loi ou par l'usage; mais c'est un droit dont on ne profite que très-rarement. Le despote entend que des hommes qui exécutent ses ordres soient infaillibles comme lui; et celui qui n'est pas subjugué par cette opinion extravagante court à une ruine presque infaillible.

L'oppression des peuples paraît être l'unique but auquel le prince et ses vils instrumens aspirent. Aussi une terreur universelle règne-t-elle d'une extrémité de l'empire à l'autre. Les plus confians craignent le despote: ils craignent ses satellites; ils craignent leurs voisins; ils sont quelquefois réduits à craindre leur famille. L'in-

quiétude qu'on a pour sa vie, on l'a encore plus pour ses propriétés. De là vient que les transactions entre les citoyens sont infiniment rares. Ceux qui ont un peu de fortune n'oseraient se permettre, du moins ouvertement, la moindre jouissance, dans la crainte très-bien fondée de fixer sur eux les regards d'un fisc sans cesse occupé de la proie qu'il lui sera possible de saisir. Un autre motif non moins puissant les détourne de toute dépense un peu fastueuse. La connaissance de leurs richesses les ferait appeler infailliblement à quelque emploi public ; destination qu'il faut regarder comme un malheur dans une région où tout individu qui a occupé une place dans le gouvernement est tôt ou tard dépouillé de ce qu'il possédait avant d'y entrer ou de ce qu'il peut y avoir acquis.

L'histoire ne nous instruit pas des impositions établies, en Mauritanie, par les premiers conquérans ou par ceux qui les remplacèrent. Les califes qui la firent occuper au septième siècle n'exigèrent de leurs nouveaux sujets que la dime des récoltes et des troupeaux ordonnée par l'Alcoran. Leurs généraux, devenus indépendans, ne se permirent pas d'altérer ce doux régime : il fut très-long-temps le même, soit que le pays eût plusieurs maîtres, soit qu'il fût soumis à un seul. Tout a changé sous la dynastie actuelle, beaucoup plus despotique, beaucoup plus cruelle, beaucoup plus injuste, beaucoup

plus avide qu'aucune de celles qui l'ont précédée. L'ancienne taxe est toujours rigoureusement exigée, et toujours portée dans la capitale de chaque province, où d'immenses magasins sont disposés pour la recevoir ; mais les chérifs ont imaginé d'autres tributs. Les monnaies ont été altérées ; la capitation des juifs a passé toutes les bornes ; on a augmenté les douanes ; le tabac a été mis en monopole ; les étoffes, de quelque nature qu'elles fussent, ont dû recevoir une empreinte. Rien n'entre dans les villes, rien n'en sort, rien ne passe les rivières, sans être assujéti à des droits plus ou moins onéreux. Pour remplir le vide que laissait dans le trésor l'interruption de la course, il a fallu que les nations chrétiennes achetassent toutes, plus ou moins chèrement, la sûreté de leur pavillon.

Au revenu fixe et perçu avec quelques formes il faut ajouter les revenus casuels peut-être plus considérables : ils sortent de trois sources différentes, toutes plus ou moins vexatoires.

Très-anciennement les chefs de l'état eurent des audiences publiques, où les peuples pouvaient assister, porter des plaintes, former des demandes. Cet usage, qui avait quelque chose de patriarcal, ne tarda pas à s'éloigner de la pureté de son origine. On accoutuma les citoyens à accompagner leurs sollicitations de quelques présens, et cette marque d'amour ou de respect devint, avec le temps, un devoir indispensable.

Aujourd'hui personne n'oserait réclamer la justice ou solliciter une grâce les mains vides, et l'offrande doit être proportionnée au rang, à la faveur, à la fortune. Celle des personnages les plus distingués consiste en or, en chevaux, en esclaves; celle des particuliers aisés, en étoffes, en tapis, en toiles; et celle de la multitude, en brebis, en œufs, en volailles.

Dans une région où le prince regarde ses sujets comme sa propriété, où des peuples abrutis ne se permettraient pas d'avoir une opinion contraire; dans cette région, la richesse doit être le plus grand des crimes. Aussi les vexations, les amendes, les confiscations y sont-elles journalières. D'infâmes délateurs rôdent sans cesse autour de toutes les demeures pour déterrer ce que chaque membre de la société peut avoir de plus caché. Les besoins ou les caprices du gouvernement ne lui permettent pas d'attendre une certitude entière. Le moindre soupçon suffit pour le mettre en action: il est presque sans exemple qu'aucune fortune, bien ou mal acquise, ait jamais échappé à son insatiable avidité.

On connaît au trésor public un autre moyen illégal pour le remplir. Les provinces sont livrées à des commandans, dont chacun doit rendre annuellement au fisc une somme déterminée pour le district plus ou moins étendu qui lui a été confié. Ces fermiers, toujours oppres-

seurs, étaient autrefois rarement punis, rarement révoqués. A leur mort, tout ce qui pouvait rester de tant de brigandages permis ou tolérés, allait aboutir aux coffres du prince, héritier né de tous ceux qu'il avait chargés de quelque branche d'administration. Mohammed a trouvé que ces dépouilles se faisaient trop long-temps attendre. Tous ceux de ses délégués auxquels il a pu supposer des économies se sont vus forcés de les lui livrer.

Les impositions, les exactions dont nous venons de retracer les détails porteraient à penser que le souverain de Maroc est un des potentats les plus opulens de la terre: il n'en est pas ainsi. Comme il ne règne que sur des campagnes ravagées, que sur des esclaves avilis et découragés, ses revenus se réduisent à très-peu de chose. Un Anglais qui a fait un long séjour dans l'empire ne le portait, il y a cinquante ans, qu'à quatre millions de livres. Douze à treize millions qui, selon M. de Chénier, se trouvaient en 1782 en réserve dans le trésor public prouvent avec évidence que les dépenses du gouvernement sont encore au-dessous d'une si faible recette.

Le luxe de la cour, ailleurs si onéreux, n'insulte pas à la misère publique dans la Mauritanie. La difficulté des chemins ne permettant pas l'usage des voitures, le prince ne paraît jamais qu'à cheval, soit qu'il voyage, soit qu'il s'arrête dans quelque-une de ses villes principales. Sa

table est frugale, et ne diffère guère de celle des gens du commun. Ce qu'il peut avoir de meubles de quelque prix lui a été envoyé par des puissances étrangères. Toutes les professions doivent travailler gratuitement pour sa maison, et se dédommager sur les particuliers de ce qu'ils font pour lui sans salaire. Ses nombreux domestiques des deux sexes sont nourris de ses denrées, et habillés des étoffes qu'on lui a données. Aucun des officiers attachés à sa personne n'a d'émolumens, et c'est avec les commissions plus ou moins lucratives dont on les charge qu'ils doivent soutenir leur rang. Ses gendres, ses enfans ne reçoivent de lui que des gouvernemens où la faveur dont ils jouissent devient la mesure des atrocités qu'ils peuvent se permettre. Le faste est exclu même du sérail. Aucune de ses femmes légitimes, toutes d'origine libre; aucune de ses concubines, presque toutes nées dans la servitude, n'a beaucoup de superfluités. Les unes et les autres sont sous l'inspection de quelques directrices, qui ont encore une autre destination: elles sont assez souvent envoyées dans les provinces pour y mettre à la torture les épouses des grands proscrits, et leur arracher le secret des richesses de leurs maris.

La guerre n'est pas beaucoup plus dispendieuse que la représentation. Il n'y avait point de troupes soldées dans la Mauritanie lorsque les Arabes s'y présentèrent. Aussi ne trouvèrent-

ils aucune opposition à leur établissement. Bientôt la plupart des conquérans préférèrent une vie tranquille à l'agitation des armes; et ceux qui conservaient l'inquiétude qui les avait fait sortir de leur pays allèrent exercer leur vaillance en Espagne. Dès qu'il n'y eut plus de forces militaires toujours assemblées, les liens de l'obéissance se relâchèrent. Tous les chefs un peu ambitieux réussirent à se rendre indépendans. Si, de loin à loin, quelque génie hardi et élevé parvenait à réunir au corps de l'empire tant de membres épars, c'était toujours par des voies sanguinaires, c'était toujours pour un temps fort court. Ces révolutions se répétaient depuis six ou sept siècles. Muley Ismaël comprit enfin qu'on ne réussirait jamais à contenir les esprits ardens, à fixer l'inconstance de la multitude, sans une armée aveuglément dévouée à l'autorité. Les nationaux ne lui parurent pas propres à la former, et il la composa ainsi qu'on l'a vu plus haut de cent mille nègres. Après s'être rendus redoutables aux peuples, ces étrangers voulurent faire la loi au souverain lui-même. Leur influence fut alors jugée dangereuse, et, pour la réduire à de justes bornes, leur nombre fut progressivement et adroitement diminué.

De cette multitude de soldats il n'en reste que six ou sept mille. Un égal nombre d'autres soldats servent avec eux. Les deux corps ont des préjugés trop différens, se haïssent trop